

Ressourcer le monde

Veolia
www.eau.veolia.fr

© Médiathèque VEOLIA - Christel SASSO/CAPA PICTURES - Ne pas jeter sur la voie publique.

 VEOLIA



EN LIGNE

VOTRE SERVICE CONSOMMATEURS

Des services simples
pour faciliter
vos démarches.

EAU

Vous souhaitez gagner du temps dans vos démarches et accéder à de nombreux services à tout moment ?

Pour cela, rendez-vous sur votre site internet consommateurs www.eau.veolia.fr ou sur votre application mobile Veolia & Moi - Eau.

Des moyens simples et rapides pour accéder aux informations sur l'eau de votre commune, gérer vos contrats et vos factures, des conseils pour maîtriser votre consommation et votre budget, relever votre compteur d'eau, ou encore prendre rendez-vous avec un conseiller.

• DES SERVICES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE :



- Tout savoir sur l'eau dans votre ville

Renseignez-vous sur l'origine, la qualité et le prix de votre eau, ainsi que sur les travaux en cours au sein de votre commune.

- S'abonner ou résilier votre contrat d'eau

Emménagez ou déménagez en toute sérénité grâce à la demande d'abonnement ou de résiliation en quelques clics.

- Recevoir et payer votre facture simplement

Faites un geste pour l'environnement en adoptant la facture électronique ! En un coup d'œil, vous pouvez retrouver tout votre historique.

Sur votre espace personnel sécurisé, choisissez votre mode de paiement, en adoptant par exemple le prélèvement automatique. Celui-ci peut-être prélevé à chaque facture ou mensualisé. Ainsi, plus aucun risque d'oubli ni de retard de paiement ! Vous pouvez aussi payer vos factures en ligne ou sur l'app mobile par carte bancaire.

- Maîtriser votre consommation d'eau et votre budget

Simulez votre consommation et votre budget pour mieux les maîtriser, sur votre site consommateurs ou sur l'app mobile, en tenant compte de vos habitudes et de l'équipement de votre foyer.

- Communiquer votre relevé de compteur d'eau

Lorsque cela vous est proposé, vous pouvez auto-relever votre compteur. Vous n'avez donc plus à attendre votre technicien ! Et avec l'application mobile, vous bénéficiez des options permises par votre smartphone : éclairage du compteur, saisie vocale ou reconnaissance automatique sur photo de l'index.

Si votre commune a fait le choix du télérelevé des compteurs d'eau, suivez au jour le jour votre consommation et activez des alertes personnalisées si elle dépasse votre seuil fixé.



Bon à savoir : Si vous gérez plusieurs abonnements Veolia, pensez à les paramétrer dans votre Espace personnel.

• CONSEILS PRATIQUES

Retrouvez nos conseils pratiques en vidéo, sur votre espace personnel ou votre application mobile.



• COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE ?

Créez votre Espace personnel sur le site sécurisé de Veolia. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Pour cela :

1. Munissez-vous de votre dernière facture d'eau, afin de disposer de votre référence client et des informations qui vous seront demandées pour la création de votre compte.
2. Allez sur : www.eau.veolia.fr, cliquez sur Connectez-vous et laissez-vous guider jusqu'à la création de votre Espace personnel. Ou bien, téléchargez l'application mobile Veolia & Moi - Eau et **cliquez sur "Je crée mon compte"**.
3. Remplissez les champs qui vous sont proposés en vous aidant de votre facture.

Le tour est joué, vous pourrez profiter de l'ensemble de vos services gratuits en ligne !



Sur votre smartphone, téléchargez votre application « Veolia & Moi - Eau » sur l'App Store, le Play Store ou sur le site www.eau.veolia.fr.



Se faciliter la vie et faire un geste pour la planète.

En réalisant vos démarches en ligne, vous limitez vos déplacements en agence : payer votre facture par CB, indiquer le relevé de votre consommation, s'abonner... et adopter de nouveaux services liés au télérelevé* si votre commune a fait ce choix. Et en adoptant la e-facture, le paiement par CB ou le prélèvement automatique, vous consommez moins de papier et de transport pour acheminer le courrier !

*Pour les compteurs équipés de module communicant "Télérelevé".

